



SERVICE SECURITE URBAINE ML

Le Maire de Louviers,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** le Code de la Route

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, huitième partie, la signalisation temporaire – arrêté du 06 novembre 1992 modifié

**CONSIDERANT** la demande du 29 avril 2025, de Madame CHARLOT Valérie, pour une autorisation de stationnement, 04 rue du Franc Fief, à Louviers, lors de travaux d'aménagement extérieur.

**CONSIDERANT** qu'il convient d'autoriser le stationnement sollicité, 04 rue du Franc Fief, à Louviers, exécuté par l'entreprise VIMA, pour le compte de Madame CHARLOT Valérie.

**CONSIDERANT** qu'il convient d'éviter tout accident lors de cette intervention.

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** – Le lundi 05 mai 2025, de 08h00 à 18h00, le stationnement de tout véhicule, sauf camions de l'entreprise VIMA, sera interdits sur 2 emplacements de stationnement situés du 04 rue du Franc Fief, à Louviers.

**ARTICLE 2** - Pour porter ces interdictions et prescriptions à la connaissance des usagers, la signalisation réglementaire (panneaux travaux, interdiction de stationnement, flèche de contournement) sera implantée par le demandeur, 48h00 avant la date de l'intervention, avec copie du présent arrêté.

**ARTICLE 3** - Le présent arrêté sera publié et affiché dans la ville de Louviers.

**ARTICLE 4** - En cas d'inobservation du présent arrêté, il sera procédé à l'enlèvement des véhicules contrevenants, à la charge des propriétaires.

**ARTICLE 5** - Le présent arrêté sera exécuté par la Police d'État sous la responsabilité de la Commissaire de Police et par la Police Municipale sous l'autorité du Maire.

**ARTICLE 6** - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Commissaire de Police de Louviers et à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, un exemplaire étant conservé à la Mairie de Louviers.

Certifié exécutoire  
Par affichage, le

**30 AVR. 2025**

Fait à Louviers, le **30 AVR. 2025**

Pour le Maire,  
Et par délégation  
**Jean Pierre DUVERE**  
Adjoint au Maire

